

## CARACTÉRISTIQUES DU PRONOM

1. Le pronom a comme rôle principal de remplacer un groupe nominal afin d'éviter la répétition. Il occupe les mêmes fonctions que le GN qu'il remplace ou auquel il fait référence dans la phrase.

Ex : Isabelle mange la pomme. Elle mange la pomme.

Le pronom *Elle*, 3<sup>e</sup> personne, féminin singulier, est le noyau du GNs puisqu'il remplace le GNs Isabelle.

Ex : Isabelle mange la pomme. Isabelle la mange.

Le pronom *la*, féminin singulier, est le noyau du GN complément du GV puisqu'il remplace la pomme. Généralement, lorsqu'il y a pronominalisation d'un groupe complément, le pronom se place devant le verbe.

Ex : Pierre contemplait la lune. Elle brillait dans la nuit.

Le pronom *Elle*, remplace le GN *la lune*.

2. Le pronom peut aussi remplacer d'autres groupes de mots.

**GPrép** : Je vais à la gare → J'y vais.

**GAdj** : La voiture est belle. → La voiture *l'*est.

**GInf** : Je voudrais chanter. → Je *le* voudrais.

**Sub. Complétive** : Il faut que tu partes immédiatement. → Il *le* faut.

**Phrase** : Il a plu beaucoup lors des vacances. → *Cela* était ennuyant pour les enfants.

3. Le pronom a habituellement un antécédent, c'est-à-dire un mot auquel il fait référence et dont on a déjà parlé précédemment dans le texte. Il s'agit d'un pronom de reprise. La signification du pronom n'est possible qu'en ayant recours au référent.

Isabelle a acheté une pomme. Elle l'a mangée rapidement.

*Elle* : fait référence à Isabelle, féminin singulier.

*l'* : fait référence à la pomme, féminin singulier.

4. Si le pronom n'a pas de référent ou d'antécédent, on l'appelle un pronom nominal.

Ex : *Personne* n'assistera au concert.

5. Comme le nom, le pronom (pro-nom = mis pour le nom) est variable. Il varie en genre et en nombre ; il peut aussi varier en personne.

Ex : Cette jeune fille achète le journal. *Celle-ci* l'achète.

Le pronom *celle-ci* remplace le GNs *Cette jeune fille*. Il est féminin singulier tout comme le noyau du GNs, *fille*.

Ex : Julien se rase. *Il* se rase.

Dans la première phrase, le verbe s'accorde avec *Julien*, 3e personne du singulier. Dans la deuxième, il s'accorde avec *Il* (pronom qui remplace *Julien*), 3e personne du singulier.

6. Le pronom est un donneur d'accord.

Ex : *Il* est beau. Elles sont belles.

*Il* : 3e personne, masculin singulier, donne l'accord au verbe *est* et à l'adjectif *beau*.

Elles : 3e personne, féminin pluriel, donne l'accord au verbe *sont* et à l'adjectif *belles*.

7. Il faut noter cependant que, contrairement aux noms, certains pronoms ont gardé le genre neutre. L'accord se fait toujours au masculin singulier.

**Cela** me satisfait.

**Nul** n'y a pensé.

**Personne** ne viendra.

**Ce** n'est rien.

**On** ne peut penser à tout.

8. On distingue plusieurs sortes de pronoms :

- les pronoms personnels sujets : *je* travaille, *nous* travaillons
- les pronoms personnels compléments : Pierre me *l'*a donné ; je te *le* prête
- les pronoms possessifs : Julien aime son chien. Julien aime *le sien*.
- les pronoms démonstratifs : De ces deux chiens, je préfère *celui-ci*.
- les pronoms indéfinis : *On* a pensé à tout.

- les pronoms interrogatifs : *Qui* a fait ce travail ?
- les pronoms relatifs : Mon père m'a acheté le vélo *que* j'avais demandé.

## LE REPÉRAGE DU PRONOM PAR LES MANIPULATIONS SYNTAXIQUES

**L'effacement** : le pronom n'est pas supprimable dans le GN puisqu'il en est le noyau. Il est essentiel dans la phrase.

Ex : Ta maison est petite ; *la mienne* est plus grande.

ERREUR : \*Ta maison est petite ; Ø est plus grande<sup>2</sup>.

**L'addition** : certains pronoms peuvent subir une expansion.

Exs : Chacun recevra un certificat. → Chacun d'eux recevra un certificat.

Plusieurs recevront un prix. → Plusieurs de mes élèves recevront un prix.

**Le déplacement** : le pronom n'est pas déplaçable.

Ex : Celle-ci est petite.

ERREUR : \* est celle-ci petite.

**Le remplacement** : le pronom est remplaçable par un autre pronom ou par le mot ou le groupe de mots auquel il fait référence.

Ex : Paul veut acheter une nouvelle voiture. *Il* essaie *celle-ci*.

*Il* : pronom personnel, masculin singulier, antécédent : Paul

*Celle-ci* : pronom démonstratif, féminin singulier, antécédent : une nouvelle voiture

On peut remplacer le pronom par l'antécédent ou par un autre pronom :

Ex : Paul essaie cette nouvelle voiture.

Il essaie celle-ci.

Elle essaie la mienne.

## RAPPELS

Le pronom est un donneur d'accord. Il ne peut pas être déplacé. Il ne peut pas être supprimé. Souvent, il a un antécédent déjà précisé dans le texte. Il sert généralement à pronominaliser (remplacer) le nom ou le GN pour éviter la répétition.